

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES



Commissariat général à l'égalité des territoires

Identité graphique

Principes généraux

1. L'identité visuelle 2. Les supports

Le logotype	4
Le bloc marque	7
Les interdits	10
La zone de protection	12
Utilisation sur fond coloré ou image	15
La gamme colorée	18
Les typographies	20
Les partenariats	23

La papeterie et la bureautique	26
Cartes de visite	27
Cartes de correspondance	28
Papiers à entête	29
Fax	30
Note	31
Procédures et marchés	32
Bordereau d'envoi	33
Masque Powerpoint	34
La presse	38
Communiqué de presse	39
Dossier de presse	40
Invitation	42
Les éditions	43
Publication recto seul	44
Édition	45
Chemise à rabats	48
La publicité	49
Le web	52
Site internet	53
Newsletter	54
La signalétique	55

1. L'identité visuelle

Il y a deux formes d'utilisation du logotype CGET:

- soit accompagné du développé «Commissariat général à l'égalité des territoires» placé en dessous;
- 2. soit adossé à un bloc intégrant la Marianne, le bandeau Premier ministre et son développé «Commissariat général à l'égalité des territoires».

Le logotype

Avant-propos

Le logotype met en scène l'acronyme CGET de manière simple, privilégiant la lisibilité et la mise en valeur du symbole «égal». Figuré par les deux barres horizontales qui tranchent par leur couleur, ce symbole souligne la notion d'égalité, au cœur de la mission du CGET.

La gamme de bleu utilisée fait référence à la charte Premier ministre, en ajoutant sur le signe égal une variation qui apporte une note dynamique à l'ensemble.

Couleur

Taille minimum 15 mm





des territoires





Pantone ton direct	Reflex Blue C	2995 C	
Quadrichromie	C100 / M80 / J0 / N0	C80/M0/J0/N0	
Écran RVB	R0/V68/B148	R0 / V174 / B225	
Écran hexadécimale	#004494	#00AEE1	

Monochrome



Commissariat général à l'égalité des territoires



Commissariat général à l'égalité des territoires

Dans le cas d'une mise en page totalement monochrome, on utilise la version en noir 100 %.





Pantone ton direct	Black C	Black C à 50%
Quadrichromie	N100	N50
Écran RVB	R0/V0/B0	R156 / V158 / B159
Écran hexadécimale	#000000	#9C9E9F

Le bloc marque

Couleur



cget

Taille minimum 30 mm



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES













Pantone ton direct	Reflex Blue C	Red 032 C	Black C	2995 C
Quadrichromie	C100/M80/J0/N0	C0/M100/J100/N0	N100	C80/M0/J0/N0
Écran RVB	R0/V68/B148	R226 / V0 / B26	R0/V0/B0	R0 / V174 / B225
Écran hexadécimale	#004494	#E2001A	#000000	#00AEE1

Monochrome









Dans le cas d'une mise en page totalement monochrome, on utilise la version en noir 100%.







Pantone ton direct	Black C	Black C à 80%	Black C à 50%
Quadrichromie	N100	N80	N 50
Écran RVB	R0/V0/B0	R88 / V88 / B90	R156 / V158 / B159
Écran hexadécimale	#000000	#58585A	#9C9E9F

Les interdits







Ne pas modifier la disposition des éléments







Ne pas modifier les proportions



Ne pas supprimer ou déplacer des éléments



Ne pas modifier les typographies







La zone de protection

Logotype



Par souci de lisibilité, aucun élément (filet, texte ou image) ne doit être placé trop près du logotype. Cette zone de protection est définie en fonction de la dimension «X», comme schématisé ci-dessus.

Bloc marque



Par souci de lisibilité, aucun élément (filet, texte ou image) ne doit être placé trop près du logotype. Cette zone de protection est définie en fonction de la dimension «X», comme schématisé ci-dessus.

Utilisation sur fond coloré ou image





L'utilisation du logotype sur un fond photographique perturbé rend sa lecture très difficile.

Il est donc nécessaire de le centrer systématiquement dans un rectangle blanc correspondant à sa zone de protection.

Fond photographique neutre







L'utilisation du logotype est permise sur un fond photographique neutre, **seulement** si sa lisibilité est assurée. Dans le cas contraire, il sera nécessaire de le centrer dans un rectangle blanc correspondant à sa zone de protection.

Fond coloré







L'utilisation du logotype sur un fond coloré foncé rend sa lecture très difficile, Il est donc nécessaire de le centrer systématiquement dans un rectangle blanc correspondant à sa zone de protection.





Exemple d'application:



L'utilisation du bloc marque sur un fond photographique perturbé rend sa lecture très difficile. Il convient donc, dans ce cas, d'utiliser le bloc marque sur un fond blanc (voir exemple ci-dessus).

Fond photographique neutre







L'utilisation du bloc marque est permise sur un fond photographique neutre, <u>seulement</u> si sa lisibilité est assurée. Dans le cas contraire, il conviendra d'utiliser le bloc marque sur un fond blanc (voir exemple ci-dessus).

Fond coloré







